



Nom du prestataire de compte : Crédit Agricole Provence Côte d'Azur

Intitulé du compte : Compte de dépôt PARTICULIERS

Date : 01 juillet 2024

(1) Le présent document vous informe sur les frais d'utilisation des principaux services liés à un compte de paiement. Il vous aidera à comparer ces frais avec ceux d'autres comptes.

(2) Des frais peuvent également s'appliquer pour l'utilisation de services liés au compte qui ne sont pas mentionnés ici. Vous trouverez des informations complètes dans le barème tarifaire 2024 [Principales conditions tarifaires applicables aux particuliers].

(3) Un glossaire des termes utilisés dans le présent document est disponible gratuitement.

| Service | Frais | |
|--|-----------------|---|
| Services de compte généraux | | |
| Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone, fixe, SMS etc.) [Crédit Agricole en Ligne] | Par an | GRATUIT |
| Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS [Alerte SMS à la demande] | Par alerte | 0,30 € |
| Tenue de compte | Par an | 24,00 € |
| Commission d'intervention | Par opération | 8,00 € |
| | Plafond mensuel | 80,00 € |
| Paiements (à l'exclusion des cartes) | | |
| Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) | En agence | 4,00 € |
| | Par internet | GRATUIT |
| Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA) | Par opération | GRATUIT |
| Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA) | Par opération | GRATUIT |
| Cartes et espèces | | |
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) [Mastercard classique ou Visa Classic] | Par mois | 3,75 € |
| Total des frais annuels | | 45 € |
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) [Mastercard classique ou Visa Classic] | Par mois | 3,75 € |
| Total des frais annuels | | 45 € |
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) [L'Autre Carte] | Par mois | 1,80 € |
| Total des frais annuels | | 21,60 € |
| Retrait d'espèces (cas d'un retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) | Par opération | 1,00 € |
| | | A partir du 5 ^{ème} retrait par mois |

| Autres services | |
|--|----------------|
| Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement [SécuriCOMPTE Plus] | Par an 24,00 € |

| Offre groupée de services | Frais | |
|---|--------------------------------|--------------|
| [Premium] (offres groupées les plus commercialisées*) comprenant | Par mois | 16 € |
| Gestion du compte | Total des frais annuels | 192 € |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Tenue de compte ▪ Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement ▪ E-relevé mensuel | | |
| Commission d'intervention | | |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ 3 commission d'intervention / an | | |
| Moyens de paiement | | |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte) ▪ Envoi de la carte en pli simple à la demande du client ▪ Renvoi du code confidentiel de la carte ▪ Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque ▪ Frais de refabrication de la carte perdue ou volée ▪ Emission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent) ou d'un virement Instantané SEPA ▪ Réception d'un virement SEPA ou d'un virement Instantané SEPA ▪ Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▪ Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▪ Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▪ Emission ou réception de virements non SEPA (opérations libellées en devises ou en euro hors SEPA) : 10 virements / an ▪ Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client ▪ Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur ▪ Frais d'émission de 3 chèques de banque par an | | |
| Retrait d'espèces | | |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ En euro à un distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Provence Côte d'Azur ▪ En euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement ▪ En euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement ▪ En devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an | | |
| Paiement par carte | | |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ En euro dans un pays de l'EEE ▪ En devises dans ou hors pays de l'EEE : 10 paiements / an | | |
| Assurance de la Banque au Quotidien | | |

| | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium ▪ Cotisation à une offre d'assurance indemnisant l'assuré en cas de livraison non-conforme ou de non-livraison d'un bien garanti acheté à distance : SécuriWEB Premium <p>Dossier Familial Premium</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accès illimité au service de renseignement Allô Expert Dossier Familial (téléphone, chat, email) ▪ Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.dossierfamilial.com <p>Le magazine Dossier Familial (12 numéros / an) et ses guides pratiques en version numérique</p> | |
| <p>Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.</p> | |
| <p>Les prestations qui dépassent ce nombre seront facturées séparément.</p> | |

| Informations sur les services supplémentaires | |
|---|--|
| Informations sur les frais afférents aux services dépassant le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services (à l'exclusion des frais énumérés ci-dessus) | |
| Services | Frais |
| [Offre Premium] | |
| ▪ Commission d'intervention : au-delà de 3 par an | Par opération 8 € |
| ▪ Chèque de banque : au-delà de 3 par an | Par opération 13 € |
| ▪ Retrait d'espèces (cas d'un retrait en devises hors de l'Espace Economique Européen à un distributeur automatique d'un autre établissement) : au-delà de 10 par an | Par opération Commission sur montant 2,09 % + frais fixes 4,25 € |
| ▪ Paiement par carte dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) hors euro : au-delà de 10 par an | Par opération Commission sur montant 2,09 % + frais fixes 0,25 € |
| ▪ Paiement par carte dans un pays hors de l'Espace Economique Européen (EEE) : au-delà de 10 par an | Par opération avec un minimum de 1,15 € |
| ▪ Emission de virement non SEPA : au-delà de 10 par an | Par opération 24,00 € + commission de change si devises |
| ▪ Réception d'un virement non SEPA de 30 à 300 € : au-delà de 10 par an | Par opération 8,40€ |
| ▪ Réception d'un virement non SEPA > 300 € : au-delà de 10 par an | Par opération 16,70€ |

| Offre groupée de services | Frais | |
|---|---|--|
| <p>[Essentiel] (offres groupées les plus commercialisées*) comprenant :</p> <p>Gestion du compte</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Tenue de compte ▪ Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement ▪ E-relevé mensuel <p>Commission d'intervention</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 commission d'intervention / an <p>Moyens de paiement</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Mastercard » ou « Visa Classic » (cotisation carte) ▪ Envoi de la carte en pli simple à la demande du client ▪ Renvoi du code confidentiel de la carte ▪ Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque ▪ Frais d 5e refabrication de la carte perdue ou volée ▪ Emission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent) ou d'un virement Instantané SEPA ▪ Réception d'un virement SEPA ou d'un virement Instantané SEPA ▪ Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▪ Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▪ Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▪ Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client ▪ Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur ▪ Frais d'émission de 1 chèque de banque / an <p>Retrait d'espèces</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ En euro à un distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Provence Côte d'Azur ▪ En euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement ▪ En euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement <p>Paiement par carte</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ En euro dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) <p>Assurance de la Banque au Quotidien</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de vos moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus <p>Dossier Familial Essentiel</p> | <p>Par mois 10,50 €</p> <p>Total des frais annuels 126 €</p> | |

| | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> 2 demandes / an auprès du service de renseignement Allô Expert Dossier Familial (téléphone, chat, email) Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.dossierfamilial.com Le magazine Dossier Familial (12 numéros / an) et ses guides pratiques en version numérique. <p>* offres commercialisées auprès de la clientèle majeure, sur les 12 mois précédents la date de conception de ce document d'information tarifaire ou sur la période de disponibilité des données en cas de changement d'offre. D'autres offres groupées sont disponibles.</p> | |
| Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées. | |
| Les prestations qui dépassent ce nombre seront facturées séparément. | |

| Informations sur les services supplémentaires | |
|---|---|
| Informations sur les frais afférents aux services dépassant le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services (à l'exclusion des frais énumérés ci-dessus) | |
| Services | Frais |
| [Offre Essentiel] | |
| <ul style="list-style-type: none"> Commission d'intervention : au-delà de 1 par an Chèque de banque : au-delà de 1 par an | Par opération 8 € Par opération 13 € |

| Offre groupée de services | Frais |
|---|---|
| [Offre spécifique clientèle en situation de fragilité financière en application de l'article L. 312-1-3 alinéa 2 du Code monétaire et financier - Compte à Composer Module Budget Protégé] comprenant : Socle du Compte à Composer <ul style="list-style-type: none"> Tenue de compte Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) [Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe] Envoi carte à domicile (pour les renouvellements) Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA Information premier prélèvement SEPA Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : <ul style="list-style-type: none"> [alerte mensuelle essentielle - solde débiteur] [alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement] Relevé de compte papier ou électronique (fréquence mensuelle) et [Module Budget Protégé] <ul style="list-style-type: none"> Ouverture et clôture de compte Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) [L'autre carte] Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : [alerte solde disponible] (fréquence hebdomadaire) | Par mois 1,00 € Total des frais annuels 12,00 € |

| | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> Exonération pour l'ensemble des frais suivants: <ul style="list-style-type: none"> Les commissions d'intervention Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque. Ces plafonds mensuel et annuel incluent le plafond spécifique concernant les commissions d'intervention. Pour les frais autres que les commissions d'intervention, une réduction de 50 % s'applique sur les conditions tarifaires en vigueur. 2 chèques de banque par mois Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB) 1 changement d'adresse par an Versement d'espèces en agence Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque | |
| Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées. | |
| Les prestations qui dépassent ce nombre seront facturées séparément. | |

| Informations sur les services supplémentaires | |
|---|--|
| Informations sur les frais afférents aux services dépassant le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services (à l'exclusion des frais énumérés ci-dessus) | |
| Services | Frais |
| [Compte à Composer Module Budget Protégé] | |
| <ul style="list-style-type: none"> Frais d'émission d'un chèque de banque : au-delà de 2 par mois Changement d'adresse | Par opération 13€ Par opération Gratuit |

06/2024 | COMDEP595 - Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Provence Côte d'Azur (CA PCA), société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est situé Avenue Paul Arène - 83300 Draguignan Cedex, immatriculée au RCS de Draguignan sous le n° 415 176 072. Société de courtage en assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le numéro 07 005 753 - www.orias.fr. Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 83022021000000012 délivrée par la CCI du Var, bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrée par CAMCA, 53 rue de la Boétie - 75008 Paris.